

Sicav story

12 avril 2024 – Par B. Poncé / Ligne Bleue

Introduction

Depuis 2023, nous suivons les principales Sicav de nos partenaires, histoire de voir comment va le marché. Bien évidemment, nos commentaires généraux ne peuvent s'appliquer à tous le monde, par principe (pour un conseil personnalisé, contactez-nous), mais les uns et les autres, en ce compris ceux qui n'ont pas les Sicav mentionnées, pourront sans doute trouver ici et là matière à réflexion.

Une année standard ?

Tout le monde le sait, les bourses se sont globalement bien comportées en ce début 2024. En réalité, la hausse a débuté début novembre 2023. Elle a déjà tendance à ralentir, mais après de gain moyen de 5 % (calculé sur notre panel), c'est bienvenu. Nous avons exposé un point de vue à ce sujet le 14 mars.

Du coup, la plupart des investissements qui ont été réalisés à contretemps (c'est-à-dire avant un marché baissier, souvent en 2022), ont rattrapé leur retard et dépassé leur cours d'achat, frais compris. Mais pas toujours, car des exceptions restent bien accrochées à leur difficulté de sortir de la mouise. Nous pensons ici bien évidemment au secteur immobilier. Néanmoins, nos clients ne sont pas Jan Vayne (*) et pour un investissement requérant patience et longueur de temps, d'autres se révèlent positifs. C'est dans son ensemble qu'il faut voir la progression d'un portefeuille car on ne peut pas gagner sur chaque ligne au même moment.

Restent que si l'on prend les indices Euronext 100 et Dox Jones Industrial, les progressions depuis début 2022 sont clairement positives.



(*) Pianiste hollandais ayant placé l'ensemble de son capital en certificats d'action Banque Triodos, à l'encontre de la règle basique et fondamentale de la diversification patrimoniale.



À nouveau, et au risque de nous répéter, voilà encore une fois la démonstration que la patience doit absolument guider l'investisseur. La question du moment est donc : est-ce que ça va durer ? À court terme, nous ne nous avancerons pas, l'exercice étant largement pratiqué par d'autres. À long terme, notre expérience croit que les cours seront en progression. Malgré que les bourses ont été chahutées depuis 2018/2019, il n'empêche que le postulat haussier du long terme reste un fait acquis. Et ce n'est pas l'évolution de l'indice Standard & Poors 500 qui me contredira (voir ci-dessous) :



A ce stade, faut-il acheter ?

Dans une perspective de long terme, s'il est toujours difficile de prédire ce qui va arriver, il n'en reste pas moins qu'entrer dans le marché ne nous semble pas idiot, pour autant bien sûr, qu'on respecte son profil d'investisseur ! Simplement, nous sommes actuellement plutôt partisans d'une entrée en douce, c'est-à-dire dans le cadre d'un investissement programmé. Les valorisations (et hésitations) actuelles nous y incitent. En clair : plutôt que de verser une somme directement dans un placement, on la divise par exemple en 6 et chaque mois, on investit la même somme. Cette technique est une sorte d'assurance à la baisse puisque dans ce cas, on achète moins cher et cela aura donc un effet positif sur le rendement final. Pour plus d'infos sur ce sujet, contactez-nous.

Carnet de notes

En attendant, il nous semble intéressant de voir comment s'est comportée notre sélection. Les tableaux téléchargeables à part donnent les évolutions de nos sicav en 2022, 2023 et en 2024, arrêtée au 10 avril.

- Les deux premières pages expliquent les conditions de réalisation de notre étude et s'attardent sur le cas particulier vécu par Abeille / AFER Europe.
- La page 3 classe les Sicav de nos trois partenaires **alphabétiquement**.
- La page 4 classe les Sicav par **catégories**. On notera ici que les mixtes ont été regroupées en une seule catégorie malgré qu'une défensive ne joue pas dans la même cour qu'une offensive.
- La page 5 donne le classement par **rentabilité depuis le 1 janvier 2024**.
- Et la page 6 fait la même chose, mais depuis le **1 janvier 2022**.

Commentaires

1. Les catégories révèlent quelques points intéressants

- Les portefeuilles d'actions diversifiées sont très honnêtement positifs, à part le *Listed infrastructure*. Mais c'est normal, s'agissant d'un fonds défensif.
- Les fonds de petites entreprises plus pointues sont généralement à la traîne. Il est vrai que le marché a délaissé ce secteur, mais il n'est pas impossible qu'il y revienne soudainement. La qualité des gestionnaires n'est pas remise en doute. Par contre, on notera le *Fonds Schroders*, d'une excellente qualité durable, mais qui semble faire des paris plus osés. Il n'est pas impossible que dans un environnement plus porteur, il fasse des étincelles. À tout le moins, ce fonds devrait selon nous n'être que de pure diversification et présent de manière limitée dans un portefeuille à long terme.
- C'est toujours la cata pour le fonds immobilier *Reits*. Voir nos commentaires antérieurs. Si l'on croit à une reprise de l'immobilier dans les années à venir, et si l'on estime qu'il faut acheter au son du canon, une chose est quasi certaine : les cours actuels sont sans doute une opportunité. Mais il faudra vraisemblablement être patient.
- Avec une progression de 1 %, le fonds de liquidité retrouve des couleurs. Il incite dès lors à ne pas se passer d'un investissement progressif (voir plus haut).
- Du côté des mixtes, on évolue en ordre dispersé. On remarquera la reprise du fonds *Triodos* mais qui ne fait que rattraper un retard antérieur plus marqué qu'ailleurs. Idem pour le *Global flexible* qui continue à décevoir. Il faut néanmoins relativiser le propos car le rendement de 1,63 % est repris de la fiche Athora du 10/04/24. Celle du 11/04/22 indique 2,22 % ! On ne peut qu'être surpris, certes positivement de cette progression soudaine en un jour. Elle ne fait que renforcer nos soupçons quant à la pertinence et la difficulté d'obtenir des informations fiables (voir texte d'introduction du pdf).
- Enfin, les obligataires à échéance font le taf prévus. Nous avons ici rajouté la sicav *d'AFER*, mais c'est plus à titre de service client, compte tenu des spécificités du contrat.

2. Les rendements 2024

On sait que tenir compte d'un rendement à courte échéance est une ineptie dans le monde des Sicav, et de tout portefeuille en particulier. Néanmoins, on peut y voir une tendance et si c'est le cas, celle-ci est claire : les fonds investis globalement / mondialement tirent leur épingle du jeu. Reconnaissons que c'est assez récurrent sur une longue période.

Au final, sachant qu'un rendement de 1 % sur un trimestre, ça fait 4 % sur l'année, on peut estimer que la plupart des fonds amènent leur lot de satisfaction. Certes, certains restent à la traîne, mais on ne peut pas gagner à tous les coups. Et certains résultats nous amènent à inciter les uns et les autres à refaire le tour de leur portefeuille et vérifier s'il ne sera pas utile qui de prendre un bénéfice, qui de mettre un stop-loss (pour autant que le contrat le permette) si un gain de 10 % est par exemple présent sur une ligne.

N'hésitez pas à nous revenir pour un avis sur votre situation.

3. Les rendements cumulés

L'information est ici plus pertinente. Le tableau illustre très clairement notre propos d'entrée : 2022 a laissé des marques et ça se voit. 57 % des fonds ont dépassé le seuil du 1 janvier 2022. Et seuls 35 % donnent finalement un rendement supérieur à ce qu'on aurait pu avoir en ayant placé sans risque. Néanmoins, si un premier regard s'imaginerait que la situation n'est pas bonne, il serait sans doute dans le faux. Car il faut voir d'où l'on vient, et surtout, que nous avons sciemment pris un départ à contresens ! Il nous suffirait de remonter à 2021, voire 2020 pour présenter un tableau nettement plus avantageux.

Bref, il semble que, par à-coups, nous revenions à une « normale » boursière, ce que nous avons anticipé en juin 2023 dans notre étude du moment. Et on ne va pas se plaindre. Reste à espérer bien sûr que la tendance se poursuive.

Conclusion

Compte tenu de résultats positifs à court terme, mais encore un peu mitigés à moyen terme, il est probable que la plupart des investisseurs de type neutre ou défensif feront la sourde oreille aux appels des sirènes à l'investissement. Grand bien leur fasse : il faut respecter sa conviction profonde.

Certains ne laisseront toutefois pas de côté la possibilité de revenir dans le marché avec précaution pour dynamiser quelques liquidités dormantes. L'action taxe d'Athora (valable jusque fin mai, voir notre actualité du 4 janvier 2024) pourra être un incitant opportun. Et quelques uns s'en iront réfléchir plus avant sur les opportunités que présentent des fonds bien gérés, avec de bons actifs, mais délaissés par le marché pour toutes sortes de raisons. Il n'est pas improbable que leur audace soit récompensée.

Quoi qu'il ne soit, respectez toujours votre profil d'investisseur et si vous ne l'avez pas encore établi, faites-le sans tarder, grâce à nos nouveaux documents tous frais tous chauds qui sont disponibles sur notre site (Librairie /Bibliothèque de documents) ou via notre guide souscription, ou simplement sur demande.